



L'hebdomadaire Jeune Afrique révèle les coulisses de la rencontre entre Mahamat Idriss Déby Itno et Ferdinand Ngoh Ngoh, sur le différend pétrolier qui oppose le Tchad et le Cameroun.

Lire l'article publié par Jeune Afrique

Le ministre d'État Ferdinand Ngoh Ngoh, secrétaire général de la présidence camerounaise, s'est rendu à N'Djamena, ce 27 avril, sur instructions de Paul Biya. Il y a été reçu par le chef de l'État tchadien, Mahamat Idriss Déby Itno. L'objectif de cet entretien était d'évoquer – et de résoudre – le conflit diplomatique opposant depuis des semaines Yaoundé et N'Djamena. Les autorités tchadiennes avaient en effet rappelé pour consultations, le 20 avril dernier, leur ambassadeur au Cameroun, Djidda Moussa Outman, afin de protester contre le soutien des Camerounais à ce qu'elles estimaient être une prise de contrôle illégale d'actifs pétroliers tchadiens par la société britannique Savannah Energy.

Faveurs en sous-main Celle-ci avait acquis en décembre 2022 la totalité des actifs d'Esso Exploration and Production Chad (ExxonMobil), ainsi qu'une participation dans le pipeline Tchad-Cameroun. Mais N'Djamena s'opposait à cette transaction en expliquant qu'elle n'avait pas donné son aval et qu'elle disposait d'un droit de préemption sur ces actifs, qu'elle avait par conséquent décidé de nationaliser.

Surtout, les autorités tchadiennes s'opposaient à un autre deal, passé ultérieurement entre la société britannique et la Société nationale des hydrocarbures (SNH) du Cameroun. Selon celui-ci, Savannah Energy cédait 10% de ses actifs dans la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco, exploitant la partie camerounaise du pipeline Tchad-Cameroun) à la SNH. N'Djamena accusait des personnalités camerounaises d'avoir favorisé en sous-main Savannah Energy au détriment des intérêts tchadiens et en faveur de la SNH.

Le ton était donc rapidement monté entre les deux capitales – tandis que les noms de Chantal Biya, de Nathalie Moudiki ou encore de Franck Biya étaient cités – provoquant le rappel de l'ambassadeur tchadien et la venue, sur instructions de Paul Biya, de Ferdinand Ngoh Ngoh à N'Djamena. Savannah Energy rejetée par le Tchad Les deux présidences sont-elles parvenues à s'entendre ? Ce 27 avril, Mahamat Idriss Déby Itno a, selon nos informations, obtenu que le Tchad puisse racheter les parts d'une autre société dans Cotco : Petronas. L'entreprise pétrolière malaisienne possède actuellement 30% de Cotco, des actifs que N'Djamena a l'intention d'acquérir. Mais cette opération nécessite une autorisation délivrée par la présidence de la commission de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), où le Gabonais Daniel Ona Ondo doit s'assurer de recueillir l'approbation des six États membres de l'organisation (Tchad, Cameroun, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Centrafrique).

Or, jusqu'ici, une capitale n'avait pas donné son aval à la délivrance du sésame : Yaoundé. Selon nos sources, Paul Biya a donc assuré, par la voix de Ferdinand Ngoh Ngoh, que son pays allait mettre fin à ce blocage et que N'Djamena pourrait donc rapidement finaliser le rachat des parts de Petronas. Le secrétaire général de la présidence a ainsi annoncé à son interlocuteur que le ministre du Commerce camerounais, Luc-Magloire Mbarga Atangana, avait effectué les démarches nécessaires auprès de la Cemac. La brouille a-t-elle pour autant pris fin ? Le Tchad, qui détient déjà 24% de Cotco (après avoir déjà racheté les parts de Chevron), a obtenu de réunir à terme 54% des parts de la compagnie et – c'était l'objectif de Mahamat Idriss Déby Itno – d'y être majoritaire.

Le gouvernement tchadien a d'ailleurs officialisé lors du conseil des ministres du 24 avril la création d'une nouvelle société, la Tchad Petroleum Company (TPC), futur opérateur des champs pétroliers et du pipeline tchadien. Mais N'Djamena continue de s'opposer à l'entrée de Savannah Energy au capital de Cotco. D'après nos informations, les autorités tchadiennes estiment toujours cette opération inopportune. Selon elles, la société britannique n'est ni active ni présente sur le sol tchadien et son implication dans les affaires pétrolières du pays n'a pas lieu d'être.